

DROIT DE LA PROTECTION SOCIALE D'ENTREPRISE

MENTION DROIT SOCIAL

■ PRÉSENTATION & OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les deux années du master Droit de la protection sociale d'entreprise sont conçues pour permettre un apprentissage progressif des connaissances nécessaires aux différents métiers relevant du droit de la protection sociale.

La première année assure la formation juridique générale (fondamentaux du droit du travail, du droit de la sécurité sociale et du droit de la protection sociale complémentaire).

La seconde année, réalisée en apprentissage favorise l'insertion professionnelle et offre une spécialisation en droit de la protection sociale d'entreprise.

Le parcours Droit de la protection sociale d'entreprise propose aux étudiants, dans un secteur en développement constant, d'être à même de traiter des problématiques très diverses dans un cadre professionnel et opérationnel.

■ COMPÉTENCES VISÉES

- Qualifier des risques professionnels et leur réparation
- Organiser un détachement de salarié ou monter une opération d'expatriation
- Engager des actions en répétition d'indus de prestations ou de cotisations sociales
- Calculer l'assiette de cotisations sociales
- Accompagner et contester un contrôle URSSAF
- Calculer les retraites de base et complémentaires
- Calculer des allocations chômage et des différés d'indemnisation
- Mettre en place un régime de protection sociale complémentaire
- Choisir un organisme de prévoyance et négocier un contrat assurant la couverture des risques sociaux
- Négocier avec les organismes de prévoyance, mutuelles ou compagnie d'assurance
- Gérer un contentieux de sécurité sociale devant le TGI (section sociale, etc.).

■ PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Juriste d'entreprise spécialisé en droit social
- Responsable du pôle social d'un cabinet d'expertise comptable
- Responsable des affaires sociales
- Gestion du personnel dont la gestion de la paye
- Consultant juridique
- Avocat spécialisé en droit de la protection sociale
- Cadre dans un organisme de sécurité sociale : service contentieux, service des fraudes sociales
- Cadre dans des organisations professionnelles représentatives des salariés ou des employeurs
- Cadre à Pôle Emploi
- Cadre dans les institutions de prévoyance, sociétés d'assurance ou mutuelles
- Cadre dans les entreprises gestionnaires des retraites, gestionnaires des opérations de détachement/expatriation

CONDITIONS D'ADMISSION

Tout étudiant titulaire d'un Diplôme National de Licence (DNL) ou équivalent, résidant en France ou dans un pays de l'espace économique européen, effectuant une candidature dans un Diplôme National de Master (DNM), hors parcours en formation continue et masters internationaux, doit déposer sa candidature et les documents spécifiques demandés sur la plateforme monmaster.gouv.fr, entre le 25 février et le 24 mars 2025.

Les candidatures pour les parcours sous statut étudiant seront examinées par les responsables pédagogiques, qui sélectionneront les candidats admis et les informeront via la plateforme monmaster.gouv.fr à partir du 2 juin 2025.

Pour les parcours sous statut alternant, la phase de recherche de contrat se déroulera entre le 2 mai et le 9 juin 2025, les propositions d'admission seront transmises du 13 au 16 juin 2025.

La phase complémentaire se déroulera du 17 juin au 17 juillet 2025.

Lorsque le candidat aura accepté définitivement une proposition d'admission dans un DNM, il procédera au plus tôt à son inscription au sein de l'établissement d'accueil.

Pour les étudiants ne disposant pas de DNL ou équivalent, les candidatures se feront via le portail de candidature e-candidat de l'établissement.

SEMESTRE 1	
	ECTS
UE1 - Cours magistraux généraux	8
Fiscalité des entreprises	
Sûretés	
Droit des assurances	
UE2 - Cours magistraux spécialisés	10
Droit du travail	
Droit de la protection sociale	
Droit pénal du travail	
Contentieux social	
UE3 - Travaux dirigés	6
Droit du travail	
Droit de la protection sociale	
UE Maîtrise langue étrangère	3
Anglais	
UE libre	3
Droit international privé	

SEMESTRE 2	
	ECTS
UE1 - Cours magistraux généraux obligatoires	6
Entreprises en difficulté	
Droit patrimonial de l'entrepreneur	
UE2 - Cours magistraux généraux optionnels	4
Droit de la consommation Droit du numérique Contrats d'affaires (2 cours au choix)	
UE3 - Cours magistraux spécialisés	8
Droit du travail	
Droit de la protection sociale	
Histoire du droit du travail	
UE4 - Travaux dirigés	6
Droit du travail	
Droit de la protection sociale	
UE Maîtrise langue étrangère	3
Anglais	
UE libre	3
Droit social international et européen	

SEMESTRE 3	
	ECTS
UE1 - Régimes de base et financement	13
Cotisations sociales et recouvrement URSSAF	
Régime des exploitants agricoles	
Protection sociale des indépendants/ chefs d'entreprise	
Retraite de base, complémentaire et supplémentaire	
UE2 - Risques professionnels	11
Réparation des risques AT/MP	
Recours des tiers payeurs Fonds d'indemnisation	
Prévention des risques - CSE - Responsabilité pénale - tarification	
UE3 - Enseignements complémentaires	6
Anglais juridique	
Méthodologie du mémoire	

SEMESTRE 4	
	ECTS
UE1 - Protection sociale complémentaire	8
Protection sociale complémentaire d'entreprise	
Pratique de la PSC	
Épargne salariale	
UE2 - Enseignements de spécialité diversifiés	10
Détachement - expatriation	
Contentieux de la protection sociale	
Gestion de la paye	
UE - Professionnalisation	12
Rapport de stage et stage	
Mémoire	

CONTACTS

FACULTÉ DE DROIT

Institut de Droit et d'Économie des Affaires (IDEA)

📍 Campus des Quais | Lyon 7^e

1^{ère} année

📞 04 26 31 88 07

2^{ème} année en alternance

📞 04 78 78 70 62

RESPONSABLES

Jessica ATTALI-COLAS

✉️ jessica.attali-colas@univ-lyon3.fr

Olivier ANFRAY

✉️ olivier.anfray@univ-lyon3.fr

La mention Droit social est organisée sur deux ans avec une première année commune aux parcours Droit social et relations du travail et Droit de la protection sociale d'entreprise. C'est donc en deuxième année de master que les parcours se différencient.

UE ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Substituable à l'UE libre, selon les dispositions prévues par le responsable pédagogique.

1 SEMESTRE = 30 ECTS

DES QUESTIONS SUR VOTRE ORIENTATION, VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE ?

Le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) vous accompagne tout au long de votre cursus sur :

- vos choix d'orientation et de formation - Centre d'Information, de Documentation et d'Orientation → cido@univ-lyon3.fr
- votre insertion professionnelle - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle → baip@univ-lyon3.fr

Retrouvez également l'information sur la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle sur les enquêtes de l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP/DIDAP).

ADRESSE POSTALE

1C avenue des Frères Lumière - CS 78242 - 69 372 LYON CEDEX 08



📍 Manufacture des Tabacs

📍 Campus des Quais

📍 Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR